



Service du Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978
saint-remi.ca

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro V654-2024-29, intitulé « règlement amendant le règlement de zonage numéro V654-2017-00 et ses amendements (concordance au règlement URB-205-15-2023) »

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors de la séance ordinaire tenue le 17 juin 2024, le conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro V654-2024-29, intitulé « règlement amendant le règlement de zonage numéro V654-2017-00 et ses amendements (concordance au règlement URB-205-15-2023) ».
2. Que le règlement en est un de concordance au Schéma d'Aménagement Révisé de la MRC des Jardins-de-Napierville. Celui-ci apporte certaines restrictions sur les services pratiqués à domicile, mais seulement en zone agricole. Le règlement précise également le contenu obligatoire lors de demandes relatives à une interventions localisées dans un milieu humide, sur une rive, ou dans un littoral.
3. Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi, 15 juillet 2024 à 20 h** à la Mairie de Saint-Rémi, située au 155, rue de la Mairie. Au cours de cette assemblée, la mairesse ou une personne désignée expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
4. Que le projet de règlement ne contient pas des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.
5. Que le projet de règlement peut être consulté sur le site Internet de la Ville au saint-remi.ca ou au bureau du soussigné, situé au 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0, sur rendez-vous, durant les heures régulières d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h à midi et de 13 h à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h à 13 h. Il sera possible de prendre rendez-vous par courriel au reception@ville.saint-remi.qc.ca ou par téléphone au 450 454-3993, poste 0.

DONNÉ À SAINT-RÉMI, ce 21 juin 2024

M^e Patrice de Repentigny, greffier